

## Culture Commune : une expérience de coopération et de solidarité intercommunale pour la mise en œuvre d'un nouveau projet culturel territorial de l'ex-Bassin Minier du Pas-de-Calais\_

Par Chantal Lamarre

Directrice, Culture Commune-Scène Nationale, France

L'association Culture Commune, association intercommunale de développement artistique et culturel dans le Bassin Minier du Pas-de-Calais, a été créée en 1990, à la suite d'une étude de faisabilité réalisée en 1988 et d'une préfiguration en 1989 à l'initiative du Conseil Général du Pas-de-Calais. Aujourd'hui, constituée de 35 communes adhérentes (350 000 habitants), l'association rayonne sur un bassin de population de près de 700 000 habitants, dans une région de 4 millions d'habitants, en France. En plus des villes adhérentes, il faut souligner que les autres communes bénéficient des actions que nous menons.

Ce projet part d'une utopie de développement social sur ce territoire. Je m'explique : Quand il s'agit de mettre en œuvre une politique culturelle, les communes ont tendance à créer des Festivals ou à revendiquer des équipements à l'État. C'est ainsi qu'en 1988, le Conseil Général du Pas-de-Calais demandait une étude de faisabilité d'un festival dans le Bassin Minier pour une population qui compte 600 000 habitants. Nous nous sommes rendus compte qu'il importait plutôt de mettre en branle une analyse sur les conditions de mise en œuvre d'un projet de développement artistique et culturel en tenant compte des besoins et des transformations dans les domaines économique, social, éducatif et de requalification urbaine. Nous avons démarré une concertation avec l'ensemble des communes dans le but de comprendre la culture du Bassin Minier, car malgré l'absence de théâtre et de pratique artistique, il existait une culture propre à un siècle d'exploitation charbonnière. En réalité, nous tentions d'analyser l'état des politiques culturelles et d'évaluer la faisabilité intercommunale tout en sachant que le Bassin Minier ne constitue pas une structure politico-administrative, mais qu'il s'agissait de 85 communes appelées « communes minières » qui possèdent toutes un passé et un héritage minier.

J'ai donc été sollicitée pour réaliser ce travail d'étude et le mettre en œuvre. Je suis partie du constat qu'il serait impossible de créer une scène nationale *ad hoc*, même si cette demande provenait de l'État et des collectivités, car conduire l'ensemble des communes sur un véritable projet de développement supposait qu'on ne concentre pas tout à un seul endroit et de manière symbolique dans une grande ville ou une autre. J'ai donc pris beaucoup de liberté étant donné que je n'ai pas répondu à la commande de départ qui consistait à créer un festival et à en constater les effets par la suite. J'ai préféré soumettre une proposition de projet de développement avec des missions qui ont donné lieu à la création d'une charte.

Cette charte met en exergue la nécessité de construire ensemble et de partager le sens du développement, et de tenter d'expérimenter, d'inventer, de développer toute forme d'action où serait mis en œuvre la complémentarité, la solidarité, la mutualisation artistique.

Dans le cadre de notre association, tout est réalisé en concertation avec l'ensemble des communes et leur maire respectif. Toutefois, je rencontre chaque maire et leurs adjoints individuellement pour connaître les ambitions d'une population qui, aujourd'hui, se trouve dans une impasse.

Le projet de Culture Commune s'est bâti sur un territoire et sur son histoire avec une analyse de ses contraintes, de ses handicaps et aussi avec ses atouts. Il s'agit d'un véritable projet de développement local durable, car ce territoire connaît encore de graves difficultés économiques et de nombreuses améliorations restent à faire, notamment dans les domaines suivants :

- Urbanisation
- Environnement
- Habitat

La région comporte de nombreux problèmes liés aux mines : pollution de l'eau et de l'air, affaissements miniers, etc. Dans un tel contexte, les conditions de vie de la classe ouvrière tendent à s'aggraver : alcoolisme, perte d'autorité parentale, pour ne nommer que celles-ci. Autant de problèmes qui sont synonymes de pauvreté, d'où la nécessité de construire un nouvel avenir pour ce territoire. La culture ne peut pas être le seul moteur d'une transformation, en revanche, elle peut y participer dans une large mesure, notamment en adoptant de nouvelles perspectives.

Sur le plan urbanistique et architectural, les anciens modèles sont encore mis en œuvre. Le projet de Culture Commune préconise dès le départ de travailler avec les structures du domaine social, avec des urbanistes et des aménageurs, avec des enseignants de l'éducation nationale et avec la Chambre de commerce. Nos actions et nos décisions s'effectuent en concertation avec les communes, les associations locales et les artistes. Avec des communes très différentes les unes des autres (communes dont la population varie de 200 à 35 000 habitants), nous avons développé un travail de partenariat, car

notre objectif consiste à prendre le même risque que les communes dans les prérogatives culturelles, et non pas à prendre leur place dans la mise en place de nouveaux objectifs culturels (théâtre, festival d'arts de la rue, atelier...). Prendre le risque avec les communes, cela suppose que nous travaillions avec une méthodologie de transfert de savoir-faire et de compétences dans l'action. Par conséquent, les communes savent que, progressivement, elles prendront le relais dès que toutes les conditions seront réunies.

J'ai démarré le projet avec 22 communes qui n'avaient pas d'adjoint à la culture, sauf dans les très grandes villes, ni de délégation d'adjoints, donc aucun budget n'existait pour la culture. Nous avons commencé notre action avec des personnes qui ont initié leur projet culturel en intercommunalité avec des réflexions qui se sont échangées au sein de la structure Culture Commune. Nous avons besoin d'un grand nombre d'arguments, car les conseillers municipaux étaient peu enclins au changement ou à l'évolution culturelle. Nous avons donc construit des partenariats et tissé une véritable toile sur le territoire avec les artistes et nous avons évalué avec les élus locaux un projet à long terme. Nous ne voulons pas mettre en place des ateliers de pratique artistique seulement pour faire un coup d'éclat ou pour créer des résidences d'artistes d'une durée six mois et laisser, par la suite, les projets à l'abandon. Nous poursuivons des objectifs et, à chaque étape nous évaluons nos réalisations et nous mettons tout sur le tapis.

Culture Commune est constituée d'une structure un peu particulière, car c'est à la fois une scène nationale, donc un opérateur artistique et culturel qui a des missions de création, de production, de diffusion de spectacles et de formation, et un outil de développement des politiques culturelles communales s'inscrivant dans une dynamique de solidarité de complémentarité intercommunale.

En 1992, nous avons défini une charte qui stipulait que Culture Commune n'aurait jamais de lieu de diffusion à elle. Par contre, nous nous sommes battus corps et âme pour avoir un lieu de fabrication qui permette d'assurer une présence continue d'artistes qui refusaient de s'implanter auparavant. Il s'agit donc d'un lieu de fabrication bien précis, à savoir une ancienne friche minière sur les puits 11 et 19, à Loos-en-Gohelle, au cœur du Bassin Minier.

Nous sommes sur la base 11 / 19, au cœur de trois quartiers périphériques de trois villes extrêmement populaires dont la situation économique se dégrade davantage. Dans ces cités minières, nous avons décidé de développer des ateliers d'initiation et de création artistique pour tous les habitants, pendant les vacances scolaires, avec les artistes présents à la Fabrique. Nous initiions les enfants et les parents au théâtre, au cirque, à la musique et à la création vidéo. Dans ce travail d'initiation et

de création, nous travaillons avec les communes pour qu'elles mettent sur pied, par la suite, des ateliers permanents. Ces ateliers permettent de révéler un besoin qui était demeuré latent jusque-là et il faut les amener à sentir ainsi qu'à découvrir, par le truchement des artistes présents, l'importance d'une pratique artistique et culturelle.

Au bout d'un an et demi, la commune de Lans a installé un atelier de danse Hip-Hop supplémentaire et la Ville de Liévin en a fait autant. Nous nous engageons toujours dans de nouvelles entreprises. Par exemple, dans le prochain atelier, nous mettons en place des activités d'éveil artistique pour les tout-petits avec leurs mamans et un atelier d'écriture intergénérationnelle.

Dans l'établissement d'une structure intercommunale, je ne suis pas confrontée au problème de l'absence de grandes villes, je dirais plutôt qu'il n'existe pas de ville centre. La région comprend cinq grandes villes qui, à la fermeture des mines, en récupérant progressivement les territoires, les hommes et les friches industrielles, vont se créer de petits territoires. Il en a résulté à la fois une espèce d'éclatement et de morcellement, et une nécessité de regroupement. Cette union des communes devaient avoir lieu pour contrer les 40 ans de retard pris par les communes par rapport au restant de la France qui vivait l'époque des Trente glorieuses. Le territoire du Bassin Minier n'a pas pu bénéficier de cette modernisation, car 80 % des communes appartenaient aux Houillères qui étaient sur le point de fermer, il n'y a eu aucun investissement. Sur les 130 000 logements qui appartenaient aux Houillères, dans tout le bassin Nord-Pas-de-Calais, il n'en reste aujourd'hui que 80 000. Il a fallu 20 ans pour réhabiliter ces logements (installation des égouts, asphaltage des rues, etc.).

Le système éducatif a constitué un des autres problèmes des communes minières. Les lycées professionnels menaient à des voies de garage puisqu'il n'existait aucune université. En outre, l'utilisation des espaces sur les friches régies par le code minier comportait de nombreux obstacles. Afin de pouvoir utiliser les espaces, les friches ne devaient plus être gérées par le code minier. Ce fut une véritable lutte entre les communes, l'État et les Charbonnages de France qui sont une industrie nationale. Les communes se sont réunies pour défendre leurs intérêts dans le cadre de la dévolution du patrimoine minier qui couvrent non seulement des usines, mais aussi les fermes et les bois. Il faut savoir qu'à la fin du siècle dernier les capitalistes ont acheté la quasi totalité du Bassin Minier quand on a découvert du charbon à Wani.

Le Bassin Minier s'est construit avec des puits qui ont commencé à surgir de partout, et comme il fallait de la main-d'œuvre, des logements miniers ont été construits sous forme de coronas ou de cités-jardins autour des puits de mines, situés parfois à trois ou quatre kilomètres du centre de vie originel.

## Les réalisations de Culture Commune : la Fabrique Théâtrale sur la friche industrielle 11 / 19

En plein cœur du site base 11 / 19, la Fabrique remplissait les conditions idéales pour répondre à des exigences artistiques. Aujourd'hui, la Fabrique comprend :

- trois espaces de répétition ;
- un Centre de ressources d'écriture théâtrale contemporaine ;
- un Espace Culture Multimédia ;
- un Centre de ressources transmission de la mémoire et création artistique.

Nous investissons également régulièrement sur le site lui-même et nous nous sommes associés à des artistes. S'associer à des artistes permet à la fois de rendre visible et lisible notre projet, d'adhérer à la démarche artistique des artistes, de les aider et de les soutenir dans leur recherche. Quant aux artistes, ils s'associent à la démarche que nous entreprenons sur notre territoire. Voici les artistes associés à Culture Commune :

- La compagnie d'Hendrick Van Der Zee qui se caractérise par sa trans-disciplinarité artistique.
- La compagnie Métalvoix, une équipe de spectacle de rue qui travaille sur la mémoire industrielle.
- La Station MIR, un collectif d'artistes, qui réside à Caen.

Nos disciplines artistiques couvrent les arts de la rue, les arts du cirque, le théâtre contemporain, les musiques actuelles, les musiques du monde, les musiques improvisées, la musique jazz. Une équipe de spectacles de rue en résidence travaille dans des ateliers avec des jeunes amateurs qui sont intégrés à la création du spectacle. Actuellement, un spectacle qui sera terminé en 2004, est développé dans le cadre d'un projet Inter-Reg avec l'Angleterre.

Culture Commune et la ville de Bethunes organisent plusieurs événements comme le festival Z'Arts Up qui se déroule durant une fin de semaine où artistes et acteurs envahissent le site. Il existe également « Les Rendez-Vous Cavaliers ». Les cavaliers sont d'anciennes voies de chemin de fer qui, à la suite de commandes auprès des artistes, ont été transformées en chemin de randonnée et font, maintenant, partie intégrantes d'un gros programme de requalification du Bassin Minier. Je développe donc des projets avec d'autres partenaires qui mêlent à la fois l'art, la redécouverte du pays et du territoire, et le travail avec les populations proches de ces sites.